**Séminaire « Le travail en débat, séminaire pour les ans du chantier travail »**

**Atelier 2 : le travail syndical à la loupe.**

**Intervention de Dominique Chéron-Prier, secrétaire départementale du SNUTER d’Eure-et-Loir**

* Création du syndicat dans le 28 en 2004 – la FSU s’ouvre à la territoriale –
* le SD FSU 28 de l’époque me contacte
* Syndicat créé à 3 : sans temps syndical jusqu’en 2008 – on est alors sur typiquement du militantisme syndical uniquement sur du temps hors professionnel
* 2008 : 1ère participation élections professionnelles – obtention de droit syndical
* 2014 : confirmation et élargissement de l’assise là où on était implanté – reconnaissance de notre qualité de militant syndical et de collègues continuant à faire leur métier, mais pas d’élargissement sur le territoire eurélien
* Aujourd’hui on a des droits syndicaux mais malgré nos espoirs, pas vraiment l’impression qu’on avance à hauteur de ces droits obtenus
* Etre militante notamment syndicale aujourd’hui c’est avant tout maîtriser l’agenda (partage temps syndical / temps personnel / temps professionnel)
  + Comment rester en lien avec le monde du travail salarié tout en étant en capacité de répondre aux besoins syndicaux / collègues
  + Comment ne pas sacrifier un temps par rapport à un autre, notamment vie personnelle et surtout de femme
  + Mandats syndicaux très chronophages
    - CO SD FSU 28
    - CO SD SNUTER 28
    - CT dans ma collectivité

que reste-t-il comme temps sur le terrain ?!

que reste-t-il comme temps pour continuer à faire notre métier ?!

* + Mise en parenthèse d’autres militantismes (politique, associatif, etc.)
* Le syndicalisme et les formes d’organisation du syndicalisme doivent prendre en compte qu’aujourd’hui les collègues ne veulent plus sacrifier la vie personnelle / familiale sur l’autel du militantisme
* Autre difficulté, c’est que devant la difficulté croissante de gagner des batailles les collègues se posent de plus en plus souvent la question du recours au syndicat ? De l’utilité pour eux individuellement mais surtout pour la corporation du recours et de l’implication syndicale ! Quelle plus-value de l’action syndicale sur le travail au quotidien ?
* Il faut accepter et expliquer que nous ne sommes ni médecin, ni avocat, ni omniscient ; et il faut travailler avec les collègues et pas à leur place, c’est aussi ainsi que chacun se réapproprie la faculté à faire
* L’exercice syndical pour moi c’est
  + Des difficultés
    - Lutter contre le fatalisme
    - Combats plus difficiles notamment au regard du contexte national, mais également local et au regard des niveaux différents de prises de décisions
    - Des accompagnements individuels de plus en plus fréquents parfois au détriment voire à l’encontre de l’action collective et plus politique, notamment sur la souffrance au travail

«il faut sans doute apprendre à déceler les problèmes collectifs dans les situations individuelles»

* + Mais c’est aussi
    - Etre acteur dans l’organisation de la vie professionnelle permettant de faire avancer l’idée que d’autres solutions sont possibles : recul fataliste
    - Etre porteur de revendications : OJ - collègues
    - Formateur